

ADRESSE DE VOTRE ENTREPRISE :

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (précisez si le numéro est un standard) :

COMMENT RÉAGIR FACE À...

UN ACCIDENT GRAVE

I. PROTÉGER LA VICTIME

- Empêcher tout accident de se reproduire;
- Baliser la zone dangereuse.

2. ALERTE OU FAIRE ALERTE



| | |
|----------------------|--------------------------|
| SAMU : 15 | 112 d'un portable |
| POMPIERS : 18 | |

- Donner :
- Son identité;
 - L'adresse exacte du lieu de l'accident;
 - Le numéro de téléphone;
 - La nature de l'accident ou du malaise;
 - Le nombre de victimes et leur état.
- Ne jamais raccrocher le téléphone en premier.
- Accueillir et guider les secours à l'entrée de l'entreprise.

3. SECOURIR LA VICTIME

Secouriste : effectuer les gestes de premiers secours.

Non secouriste : suivre les conseils des **POMPIERS** ou du **SAMU**.

UN SALARIÉ MALADE

- EN CAS DE DOUTE SUR L'ÉTAT DE SANTÉ DU SALARIÉ ET LA CONDUITE À TENIR **APPELER LE SAMU : 15**

Un médecin vous répondra et vous conseillera.

Si un retour à domicile est nécessaire :

- Contacter la hiérarchie;
- Faire appel à la famille ou à l'entourage propre;
- Si la famille est indisponible, faire appel à un taxi.



NE JAMAIS LAISSER UN SALARIÉ REPARTIR NON ACCOMPAGNÉ À SON DOMICILE.



LES COLLÈGUES NE SONT PAS HABILITÉS À ACCOMPAGNER UN SALARIÉ MALADE À SON DOMICILE.

UN ACCIDENT BÉNIN

- Utiliser la trousse de secours de l'entreprise située.....
- En cas de doute appeler le SAMU (15);
- Inscrire l'accident sur le registre des soins (pour les entreprises ayant la présence d'une infirmière, d'un médecin du travail, d'un responsable SST...);
- Retour au travail.

